

Bonjour à tous,

Le collectif Education pour le bien des enfants tient à vous alerter sur ce qui se passe actuellement dans 53 lycées. Dans le cadre du Prix Goncourt des lycéens, des élèves de seconde, première et terminale des lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles, lisent en ce moment même une sélection de 14 ouvrages afin d'élire le Goncourt des lycéens 2024.

Ce concours permet à des milliers de jeunes de découvrir la littérature contemporaine, de rencontrer des auteurs, de confronter leurs avis, de développer leur appétence à la lecture et d'aiguiser leur sens critique.

Tout cela nous semblerait très positif, si au moins un ouvrage pour le moins inadéquat ne s'était glissé dans la sélection. Il s'agit du **Club des enfants perdus** de Rebecca Lighieri.

Ce roman comporte des passages que l'on peut qualifier de « porno trash » : le récit très cru d'une sodomie, les pensées incestueuses d'un père pendant qu'il fait l'amour à la mère de sa fille (sans parler d'autres autres thèmes abordés dans le roman comme le suicide).

Il faut le lire pour le croire, et nous vous invitons à écouter l'émission de la chaîne Tocsin sur Youtube (lien en bas de ce message) : vous y entendrez la lecture de plusieurs extraits ainsi que le témoignage de la mère qui a donné l'alerte.

Nous sommes profondément choqués qu'un tel ouvrage soit mis entre les mains d'adolescents.

La mère qui a alerté le lycée de son fils s'est vu reprocher sa trop grande sensibilité (sic) ; le rectorat quant à lui a répondu que si le livre faisait partie d'une liste approuvée par le ministère, il ne pouvait être retiré.

Cet ouvrage fait effectivement partie de la sélection du Goncourt 2024 et donc du Goncourt des lycéens.

La loi ne protège-t-elle pas les mineurs de l'exposition à la pornographie ? Imagine-t-on un enseignant montrant ou conseillant des images pornographiques à ses élèves ? Que fait-on alors des images mentales tout aussi traumatisantes générées par la lecture de tels textes ?

A ce jour, pas ou peu de réactions de la part de l'institution ni des médias dits « main stream ».

Ne laissons pas la pornographie s'immiscer à l'école.

Diffusons cette information.

L'Éducation Nationale doit prendre ses responsabilités en retirant cet ouvrage de nos établissements scolaires.

Protégeons nos enfants !

Ressources utiles :

- lettre de l'association SOS Education au Premier Ministre Michel BARNIER, 4 octobre 2024 :

<https://soseducation.org/docs/mobilisations/contenus-pornographiques-lycee-lettre-institutionnelle.pdf>

- Vidéo du média Tocsin (25 septembre 2024 sur youtube) :

<https://youtu.be/tG767MkCJhI?si=ENM2s9XdTgBOx-So>

- A lire : **ils n'en sont pas morts**, de Sonia Delahaigue, 2023

- Collectif Education Pour le Bien des Enfants (EPBE) : <https://www.educationpourlebiendesenfants.fr>